

# Table des matières

Organes de la société	2
Rapport du Conseil d'Administration	3-5
Bilan	6-7
Compte d'exploitation du transport de personnes	8
Compte d'exploitation de la restauration	9
Compte de pertes & profits	10
Proposition du Conseil d'Administration	11
Tableau des investissements et amortissements	12-13
Evolution du chiffre d'affaires	14
Rapport de l'organe de révision	15
Annexes aux comptes annuels	16

# Organes de la société

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Année d'entrée	Echéance du mandat
Melly Jean-Michel (Président)	1993	2009
Epiney Luc (Vice-président)	1974	2009
Epiney Raymond	1997	2009
Melly Christian	1992	2009
Melly Jean-Albert	1997	2009
Melly Thierry	1997	2009
Vianin Georges	1986	2009

## VERIFICATEURS DES COMPTES

Epiney Dominique  
Carron Edmond

## DIRECTION

Bourquin Pascal

## EXPLOITATION

Zuber Jean-Michel (Responsable de l'exploitation)  
Tissières Stéphane (Responsable de la restauration)  
Genoud Jean-Christophe (Responsable de la sécurité)



# Rapport du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Etant donné le résultat record de l'exercice précédent dû aux conditions d'enneigement particulièrement maigre sur l'ensemble de l'Arc Alpin, nous aurions pu nous attendre à une stagnation des chiffres. En effet, la neige a fait son apparition en novembre jusqu'en plaine et avant les périodes de grande affluence pour le bonheur des stations de basse altitude.

L'enneigement naturel de notre domaine complété par l'enneigement mécanique a offert à notre clientèle des conditions excellentes du début à la fin de l'hiver. L'assurance de pouvoir s'adonner à la pratique du ski dès le début de la saison sans soucis des précipitations ainsi que le succès médiatique d'avant-saison, ont pourtant permis à la société des remontées mécaniques de Zinal SA d'afficher un nouveau record financier. Fr. 5'468'000.- c'est le chiffre d'affaires de l'exercice qui prend en compte la saison d'été 2007 ainsi que l'hiver 2007/2008. L'augmentation de 7.6% par rapport aux résultats 2006/07 correspond à celle de Zermatt et Verbier, des stations qui comme la nôtre, ont profité de leur système d'enneigement performant la saison précédente.

Le cash-flow est lui aussi en amélioration, il s'élève à Fr. 1'378'000.-. S'il démontre la bonne santé de la société, il est surtout indispensable pour faire face à nos investissements.

## **ETE**

Le créneau nous permettant d'optimiser la saison d'été n'a pas encore été trouvé. Nous devons nous satisfaire d'un chiffre d'affaires inférieur à 10% du total des recettes annuelles.

Un point très positif: L'occupation des hôtels des Diablons par nos amis d'Intersoc a permis à Zinal d'accueillir plus de monde en été.

Les travaux d'ensemencement des fouilles de l'enneigement mécanique ont été exécutés par notre équipe d'employés permanents.

La volonté de recevoir au mieux les équipes de compétition avant-saison nous a imposé d'améliorer notre enneigement technique en ajoutant 4 perches sur la petite face de la Corne.

L'élargissement de la piste de l'arête dans sa partie inférieure, permet non seulement aux athlètes de s'exprimer lors des entraînements mais donne aussi du confort à notre clientèle en supprimant cet ancien goulet. L'amélioration du domaine skiable fait partie de la politique d'investissement de votre conseil d'administration toujours à la recherche du plaisir du skieur.

Les travaux d'entretien des installations, des canons à neige ainsi que des dameuses de pistes sont exécutés avec sérieux et compétence par notre personnel permanent.

Des travaux d'entretien sur le téléphérique et le renforcement des pylônes de ce dernier ont également été réalisés. Ils répondent aux nouvelles normes en matière de sécurité.

## **AVANT-SAISON**

Zinal, au nez et à la barbe de toutes les stations de sports d'hiver a fait la une des médias écrits, radiophoniques et télévisés en ouvrant son domaine skiable le 14 novembre. Une inversion des températures durant 12 jours ne nous a pas permis de respecter la date prévue du 5 novembre.

Cette ouverture anticipée a propulsé Zinal dans le club restreint des stations pouvant offrir le plaisir de la pratique du ski en automne déjà.

Cette expérience intéressante pour tous les acteurs du tourisme de la station a permis à notre société de se profiler dans le monde du ski de compétition et de redevenir un partenaire de la fédération suisse de ski.

Les «paquets» incluant les remontées, l'hôtel et la pension complète, proposés par la société des remontées mécaniques, ont fait de novembre un mois très animé dans la station de Zinal.

Nous avons également pu faire le constat de l'intérêt que suscite le ski en novembre pour notre fidèle clientèle ainsi que pour les skieurs indigènes. De plus, skier en automne provoque l'envie du ski pour la saison entière.

Cette nouveauté donne à Zinal une image de station dynamique et moderne. Notre société profite de ses principaux atouts à savoir: son altitude et son système d'enneigement mécanique performant qui garantit le ski sur le secteur central de son domaine skiable.

Un programme réfléchi a permis d'optimiser l'avant-saison. Les week-ends, notre domaine a accueilli les skieurs de tous les niveaux avec un succès au-delà de toute attente. Les jours de semaine, nos pistes étaient à la disposition du ski de compétition. Deux périodes d'entraînements par jour ont donné la possibilité à 12 équipes d'affiner leur technique avant le début de la saison des compétitions.

L'intérêt démontré par les équipes ainsi que le succès de fréquentation des week-ends ont conforté notre décision de poursuivre l'expérience et, la date de l'ouverture de notre prochaine saison est déjà programmée au samedi 8 novembre.

Des travaux d'amélioration de l'enneigement technique se feront encore cet été. L'objectif est de mettre à disposition une piste de vitesse pour l'entraînement de nos jeunes espoirs. Nous voulons également être capables d'augmenter le nombre d'équipes en passant de 2 à 3 les périodes journalières de mise à disposition des pistes en cas de besoin.

Nous pouvons espérer un plus grand succès pour cette prochaine saison. En effet, le bouche à oreille porte déjà ses fruits et les réservations nous parviennent de nouvelles équipes de la Suisse et de l'étranger.

#### **HIVER 2007 / 2008**

Le 8 décembre débuta véritablement la saison d'hiver. Les excellentes conditions météorologiques des week-ends et des périodes de vacances du début de saison, nous ont fait espérer une augmentation plus importante du chiffre d'affaires. Mais, les fins de semaines de mars ainsi que les vacances de Pâques, n'ont pas répondu à nos attentes en raison d'un temps couvert.

Le 6 avril marquait la fin de la saison. Une saison courte sans incident majeur à relever.

L'entretien méticuleux des pistes auquel nous attachons une importance particulière pour le bien-être de nos hôtes, influence d'autant plus nos charges d'exploitation, vu le prix du carburant en hausse.

Le snowpark ainsi que le jardin des neiges manquent de suivi. Nous envisageons d'améliorer la construction et l'entretien en nommant une personne responsable durant la prochaine saison.

Le personnel encadré par nos responsables technique et de restauration nous a donné en règle générale satisfaction. Leur premier rôle est de servir au mieux notre clientèle.

Les deux points de restauration, la buvette LA MARMOTTE et le restaurant SOREBOIS, ont bien travaillé et sont appréciés des skieurs. Nous cherchons toujours à les rendre plus accueillants, notre chef M. Tissières s'y emploie actuellement avec des conseillers externes.

Les animations habituelles apportent un plus à Sorebois. Les différents organisateurs méritent nos remerciements. A noter plus particulièrement, le succès qu'a connu la soirée animée par notre artiste régional Paul Mac Bonvin.

#### **RAPPROCHEMENT GRIMENTZ - ZINAL**

Le 29 novembre lors d'une rencontre organisée à Zinal, les deux conseils d'administration ont formulé et signé une convention d'intention concernant les points suivants:

- Mise en priorité de l'installation de liaison directement après les investissements indispensables à l'enneigement et la mise à niveau de l'installation de base.
- Fusion des deux sociétés en cas de réalisation de l'installation de liaison.
- Information régulière aux assemblées générales des actionnaires.

Une demande d'intégration de ce projet dans le programme de la nouvelle politique régionale a été déposée à Sierre Région.



La commune et les remontées mécaniques de Grimentz ont organisé un concours d'architecture afin d'étudier l'intégration de la future gare de départ du téléphérique de liaison située à proximité immédiate de la télécabine actuelle. Le résultat fut fort intéressant. Le projet retenu, proposé par un bureau d'architecture neuchâtelois, reste dans un gabarit très raisonnable.

### **REMONTÉES MECANIQUES D'ANNIVIERS**

Les trois prochaines années la présidence des RMA est assurée par notre société.

Le comité a dénoncé l'ancien contrat d'assurance choses des RMA et a lancé un appel d'offres. Cet exercice nous a permis de baisser les primes de plus de 20% avec une couverture identique.

Dans le cadre de la fusion des communes d'Anniviers, le comité des RMA a la tâche d'analyser les implications engendrées par celle-ci. Nous devons, avec les autorités communales, définir les participations aux infrastructures tout en tenant compte du rôle des remontées mécaniques dans l'économie touristique de la vallée.

Nous nous réjouissons de pouvoir collaborer au renouveau anniviar. Ce changement politique doit être profitable au développement touristique de notre région.

### **AMELIORATION DU DEBIT DU TELEPHERIQUE**

L'amélioration du débit de notre installation de base a été le sujet principal de nos réflexions après l'objectif réalisé de l'enneigement technique.

Le remplacement du téléphérique n'est pas envisageable financièrement actuellement. Une étude faite en collaboration avec les constructeurs de cabines a permis de nous déterminer sur le choix d'un investissement raisonnable. Il s'agit de remplacer les cabines actuelles par d'autres plus grandes en utilisant le gabarit maximum autorisé. L'ouverture automatique et simultanée des portes et des barrières de sécurité permettra de réduire le temps de chargement et déchargement des clients. Le gain de temps engendré et l'augmentation de la capacité des cabines amélioreront le débit au départ de la station d'environ 20%. La salle d'attente et le labyrinthe seront revus en parallèle.

Cette réalisation indispensable pour Zinal sera effective pour l'été 2009. Elle était envisagée dans les priorités d'investissement définies par les deux sociétés. Elle n'altère en rien notre objectif principal qui reste, dans un avenir que nous souhaitons proche, la liaison Grimentz – Zinal.

En collaboration avec la commune d'Ayer nous envisageons d'améliorer l'accès au téléphérique par un escalier desservant les parkings supérieurs. Les parkings les plus proches seront payants dès l'hiver prochain afin d'éviter les problèmes de déneigement que nous connaissons actuellement, des clients y laissant leur véhicule nuit et jour.

### **REMERCIEMENTS**

Arrivé au terme de ce rapport nous nous plaignons à remercier:

- Pour la dernière fois la commune d'Ayer, son Conseil et sa population pour nous avoir toujours fait confiance.
- La société de développement et les partenaires touristiques de la station.
- Intersoc, Val d'Uccle, l'Etat de NE, J+S Neuchâtel, Reka
- Imalys pour son intérêt au développement de la station.
- Les Remontées Mécaniques d'Anniviers
- Le conseil d'administration de Grimentz pour la fructueuse collaboration
- Les employés permanents et auxiliaires
- Le chef du restaurant Stéphane Tissières
- Le directeur Pascal Bourquin
- Un merci tout particulier à notre chef d'exploitation Jean-Michel Zuber, qui le 1<sup>er</sup> août de cette année, a franchi le cap de 25 ans de collaboration aux commandes de notre société.
- Les collègues du Conseil d'administration

Et à vous Mesdames et Messieurs les actionnaires intéressés à la vie de votre société

Pour le Conseil d'administration  
Jean-Michel Melly, Président



# BILAN

du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril

<b>ACTIF</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
<b>CIRCULANTS</b>		
Caisse	3'075.00	3'180.00
CCP	28'762.15	66'851.09
Banque Raiffeisen de Sierre & Région	511'802.91	362'921.20
Banque Cantonale du Valais	61'960.45	8'259.30
Crédit Suisse	12'210.29	2'620.26
UBS	-65'049.44	137'750.36
<b>Total des liquidités</b>	<b>552'761.36</b>	<b>581'582.21</b>
<b>Débiteurs</b>	<b>129'886.23</b>	<b>208'574.41</b>
<b>Marchandises-stock</b>	<b>56'145.00</b>	<b>59'995.50</b>
<b>Actifs transitoires</b>	<b>154'613.95</b>	<b>160'230.35</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>893'406.54</b>	<b>1'010'382.47</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>		
Installations de transport	9'612'300.00	9'231'000.00
Restaurant et buvette	2'560'000.00	2'420'000.00
Garages et ateliers	405'000.00	320'000.00
Terrains et pistes	326'000.00	273'000.00
Véhicules	965'625.00	831'500.00
Enneigement artificiel	3'425'000.00	3'570'000.00
Système de contrôle d'accès	15'000.00	0.00
Signalisation, information, snowpark	137'000.00	125'000.00
Mobilier et machines de bureau	15'000.00	12'000.00
Etudes et projets	30'000.00	80'000.00
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>17'490'925.00</b>	<b>16'862'500.00</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>22'381.00</b>	<b>23'761.00</b>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>17'513'306.00</b>	<b>16'886'261.00</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>18'406'712.54</b>	<b>17'896'643.47</b>



du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril

<b>PASSIF</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
<b>FONDS ETRANGERS</b>		
Créanciers	1'646'728.66	474'581.44
Passifs transitoires	412'680.75	383'021.05
<b>Total des exigibles à court terme</b>	<b>2'059'409.41</b>	<b>857'602.49</b>
Crédit Suisse Leasing	737'960.14	549'509.42
<b>Total des exigibles à moyen terme</b>	<b>737'960.14</b>	<b>549'509.42</b>
UBS	850'000.00	750'000.00
Banque Cantonale du Valais	2'695'000.00	1'390'000.00
Crédit Suisse	2'588'992.11	3'249'650.23
Prêt de la Commune d'Ayer	750'000.00	750'000.00
Crédit LIM	2'984'682.50	4'608'118.50
<b>Total des exigibles à long terme</b>	<b>9'868'674.61</b>	<b>10'747'768.73</b>
<b>TOTAL DES FONDS ETRANGERS</b>	<b>12'666'044.16</b>	<b>12'154'880.64</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Capital-actions	5'500'000.00	5'500'000.00
Réserve légale	182'800.00	182'800.00
Résultat reporté	56'058.72	57'868.38
Résultat de l'exercice	1'809.66	1'094.45
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>5'740'668.38</b>	<b>5'741'762.83</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>18'406'712.54</b>	<b>17'896'643.47</b>

# Compte d'exploitation du transport de personnes

du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril

	2007	2008
<b>PRODUITS</b>		
Transport de voyageurs en hiver	3'373'255.07	3'672'535.54
Transport de voyageurs en été	125'604.55	150'453.11
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3'498'859.62</b>	<b>3'822'988.65</b>
 <b>./. CHARGES</b>		
Salaires et traitements	1'069'700.24	1'124'535.70
Charges sociales	225'274.41	202'984.75
Autres charges de personnel	62'933.07	67'118.42
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>1'357'907.72</b>	<b>1'394'638.87</b>
Entretien des installations et des pistes	169'320.74	180'156.39
Entretien des véhicules	210'349.28	216'978.19
Entretien des immeubles	11'356.04	7'789.91
Electricité, force	153'376.26	210'141.00
<b>Total des frais d'exploitation et d'entretien</b>	<b>544'402.32</b>	<b>615'065.49</b>
Conseil, Direction, Fiduciaire	22'820.71	22'992.34
Frais de bureau et imprimés	2'489.03	3'387.41
Frais de ports, téléphone	14'992.41	15'115.43
Taxes, cotisations	10'892.86	13'823.46
<b>Total des frais administratifs</b>	<b>51'195.01</b>	<b>55'318.64</b>
Assurances	81'802.15	79'153.10
Publicité, promotion	84'773.64	64'705.18
Participation diverses	76'580.07	69'974.57
Location et fermage	32'059.20	36'812.90
Intérêts et frais de banque	243'571.54	294'763.35
<b>Total des autres frais d'exploitation</b>	<b>518'786.60</b>	<b>545'409.10</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2'472'291.65</b>	<b>2'610'432.10</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1'026'567.97</b>	<b>1'212'556.55</b>



# Compte d'exploitation de la restauration

du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril

	2007	2008
<b>PRODUITS</b>		
Produits de la restauration	1'537'953.65	1'590'567.83
Produits de la cabane de Sorebois	45'308.30	54'710.12
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1'583'261.95</b>	<b>1'645'277.95</b>
<b>./. CHARGES</b>		
Achats de marchandises	438'820.18	487'212.64
Location de la cabane de Sorebois	30'000.00	22'500.00
Location de la buvette de la Marmotte	22'500.00	30'000.00
<b>Total des achats et location</b>	<b>491'320.18</b>	<b>539'712.64</b>
Salaires et traitements	464'159.45	466'347.85
Charges sociales	88'245.88	90'570.02
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>552'405.33</b>	<b>556'917.87</b>
Entretien du mobilier et des machines	40'540.39	35'655.94
Matériel de remplacement	34'184.36	35'157.45
Entretien des immeubles	8'985.87	8'446.85
Electricité, force	47'650.37	71'840.30
<b>Total des frais d'exploitation et d'entretien</b>	<b>131'360.99</b>	<b>152'100.54</b>
Participation aux frais administratifs	19'469.94	20'759.67
Frais de ports, téléphone	3'714.41	2'428.09
Taxes, cotisations	-1'004.98	572.23
<b>Total des frais administratifs</b>	<b>22'179.37</b>	<b>23'759.99</b>
Assurances	20'450.55	19'788.25
Publicité	32'997.22	23'633.20
Participations diverses	38'290.03	34'956.70
Participation aux intérêts et frais de banque	60'000.00	60'000.00
<b>Total des autres frais d'exploitation</b>	<b>151'737.80</b>	<b>138'378.15</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'349'003.67</b>	<b>1'410'869.19</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>234'258.28</b>	<b>234'408.76</b>

# Compte de pertes et profits

du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril

	2007	2008
<b>RENDEMENTS</b>		
Résultat d'exploitation du transport	1'026'567.97	1'212'556.55
Résultat d'exploitation de la restauration	234'258.28	234'408.76
Recettes diverses	11'625.72	6'040.90
Produits des capitaux et bénéfices de change	13'114.80	2'604.65
Charges et produits extraordinaires	35'346.04	4'270.99
<b>TOTAL DES RENDEMENTS</b>	<b>1'320'912.81</b>	<b>1'459'881.85</b>
<b>./. IMPOTS</b>		
Impôt cantonal	26'209.75	26'692.40
Impôt communal	39'318.40	51'570.00
<b>TOTAL DES IMPOTS</b>	<b>65'528.15</b>	<b>81'262.40</b>
<b>MARGE D'AUTOFINANCEMENT (CASH FLOW)</b>	<b>1'255'384.66</b>	<b>1'378'619.45</b>
<b>./. AMORTISSEMENTS</b>		
Téléphérique	162'100.00	216'600.00
Téléskis et télésièges	254'100.00	337'500.00
Immeubles et divers	601'500.00	668'900.00
Véhicules	235'875.00	154'525.00
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>1'253'575.00</b>	<b>1'377'525.00</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1'809.66</b>	<b>1'094.45</b>



# Proposition de répartition du bénéfice

Le Conseil d'Administration vous propose, Mesdames et Messieurs les Actionnaires, d'adopter les résolutions suivantes:

1. d'approuver les comptes et le bilan au 30 avril 2008, tels qu'ils vous sont présentés.

2. de répartir le résultat de l'exercice:

- |   |     |                  |
|---|-----|------------------|
| • le bénéfice selon le compte de pertes & profits 2007/08 | Fr. | 1'094.45         |
| • le solde reporté 2006/07                                | Fr. | <u>57'868.38</u> |

Soit au total	Fr.	58'962.83
---------------	-----	-----------

de la façon suivante:

- |  |     |                  |
|--|-----|------------------|
| • attribution à la réserve légale              | Fr. | 55.00            |
| • variation à la réserve pour actions propres  | Fr. | 2'160.00         |
| • report à nouveau au 1 <sup>er</sup> mai 2008 | Fr. | <u>56'747.83</u> |

Total	Fr.	<u><u>58'962.83</u></u>
-------	-----	-------------------------

3. de prendre acte du rapport des vérificateurs des comptes

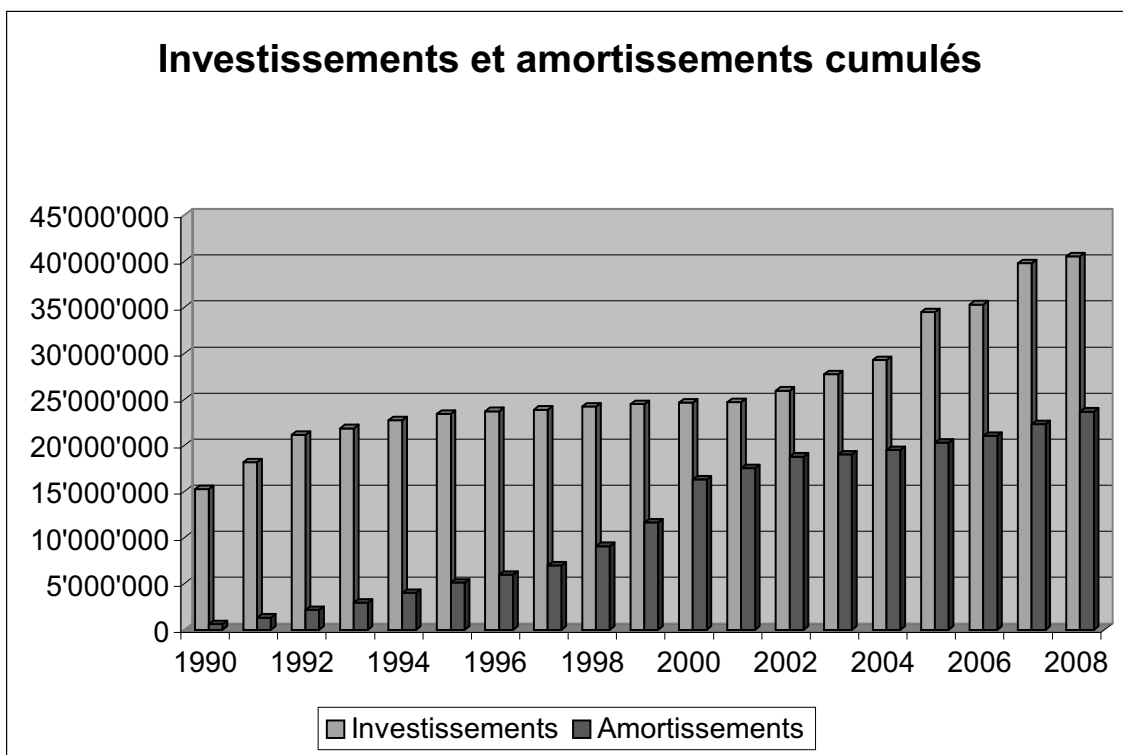
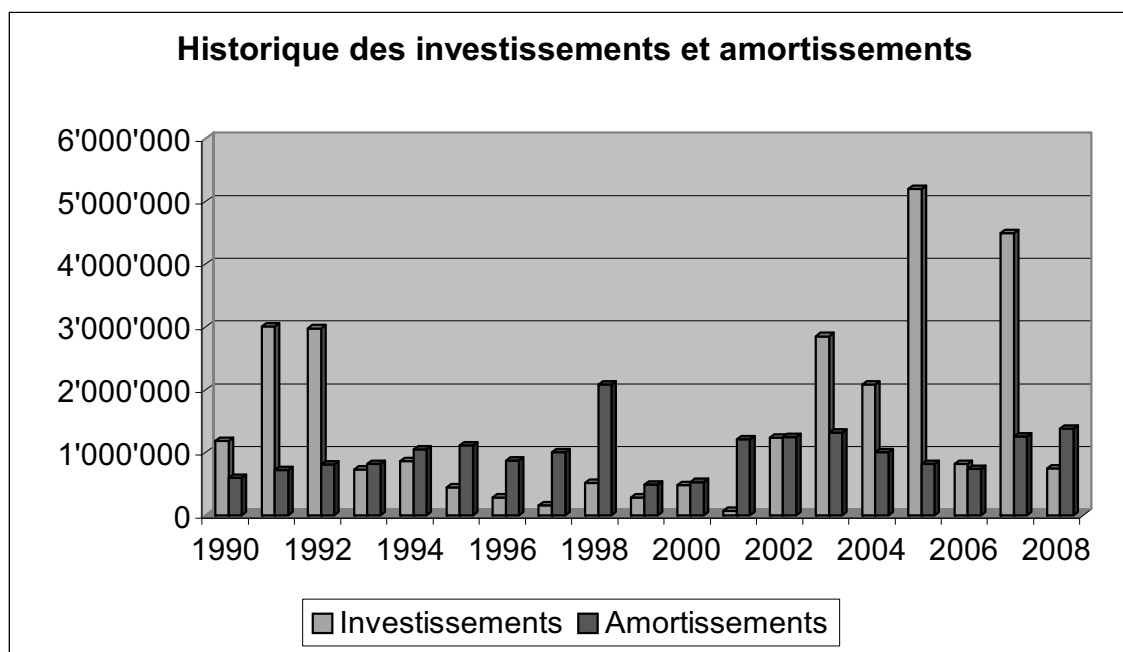
4. de donner décharge au Conseil d'Administration pour sa gestion.

# Investissements et amortissements 2008

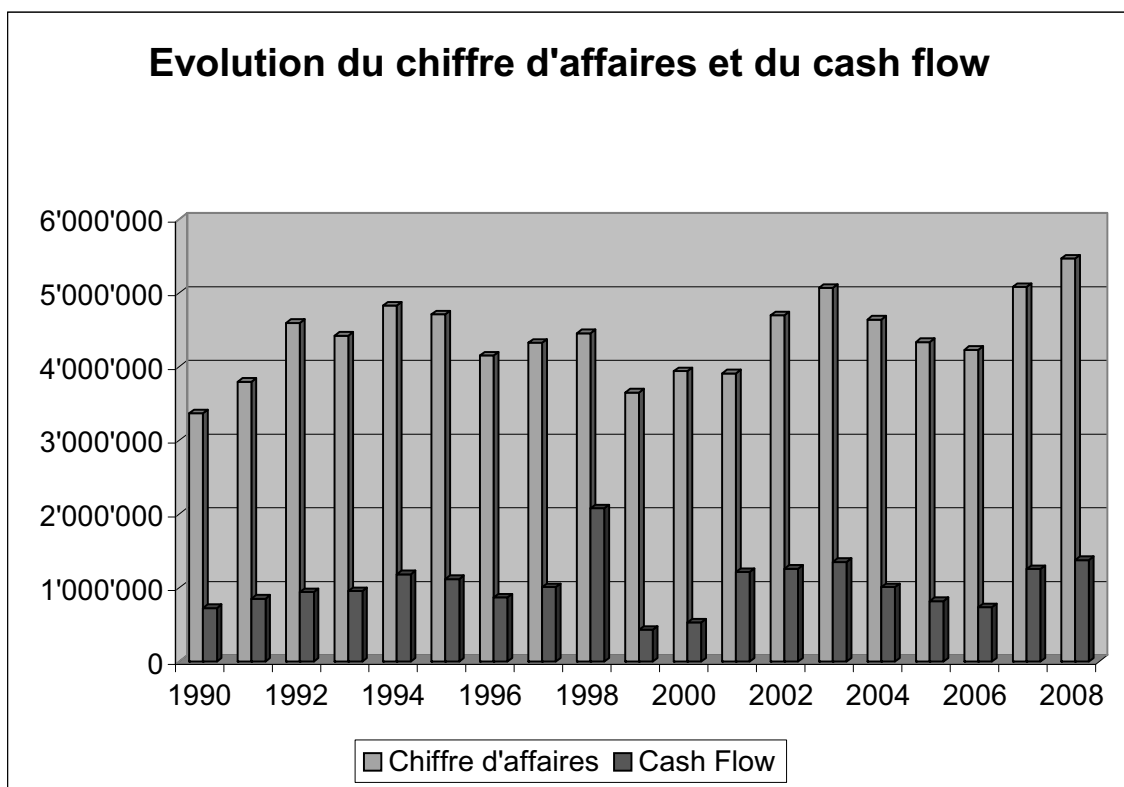
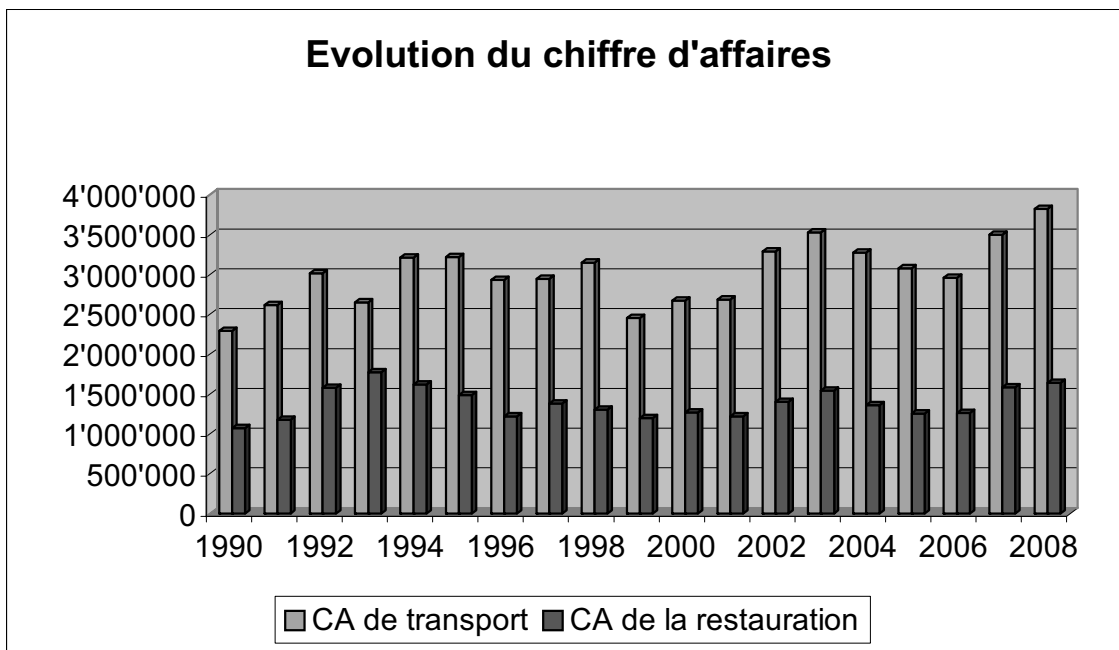
Désignation	Investissements			Amortissements			Bilan	
	Etat initial	Variation	Etat final	Etat initial	Variation	Etat final	Valeur comptable	
Téléphérique	8'543'260.00	1'70'300.00	8'713'560.00	7'315'960.00	216'600.00	7'532'560.00	1'181'000.00	
Téléskis, télésièges	13'891'213.60	2'500.00	13'893'713.60	5'506'213.60	337'500.00	5'843'713.60	8'050'000.00	
Restaurant et buvette	6'829'950.00	54'600.00	6'884'550.00	4'269'950.00	194'600.00	4'464'550.00	2'420'000.00	
Garages et ateliers	888'070.00	1'400.00	889'470.00	483'070.00	86'400.00	569'470.00	320'000.00	
Terrains, pistes et projets	1'893'800.00	72'700.00	1'966'500.00	1'537'800.00	75'700.00	1'613'500.00	353'000.00	
Véhicules	3'033'440.00	20'400.00	3'053'840.00	2'067'815.00	154'525.00	2'222'340.00	831'500.00	
Enneigement artificiel	4'366'149.67	422'900.00	4'789'049.67	941'149.67	277'900.00	1'219'049.67	3'570'000.00	
Système de contrôle d'accès	54'190.00	0.00	54'190.00	39'190.00	15'000.00	54'190.00	0.00	
Signalisation, snowpark	2'224'000.00	2'100.00	2'245'000.00	85'400.00	14'100.00	99'500.00	125'000.00	
Mobilier et machines de bureau	65'300.00	2'200.00	67'500.00	50'300.00	5'200.00	55'500.00	12'000.00	
<b>Totaux</b>	<b>39'787'773.27</b>	<b>749'100.00</b>	<b>40'536'873.27</b>	<b>22'296'848.27</b>	<b>1'377'525.00</b>	<b>23'674'373.27</b>	<b>16'862'500.00</b>	



# Investissements



# Chiffre d'affaires



# Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexes) de la Société Anonyme des Remontées Mécaniques de Zinal pour l'exercice portant sur la période du 1<sup>er</sup> mai 2007 au 30 avril 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance convenable. Nous avons révisé les postes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondage. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous remercions M. Pascal Bourquin, directeur de la société, de nous avoir produit tous les documents utiles à la conduite de notre mandat et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zinal, le 2 juillet 2008

L'organe de révision

Dominique Epiney   Edmond Carron

# Annexes aux comptes annuels

	2007	2008
<b>Engagement en faveur de tiers</b>	Néant	Néant
<b>Actifs gagés pour propre compte</b>	L'ensemble des bâtiments et installations sont mis en gage	
<b>Dettes découlant de contrats de leasing</b>	(déjà mentionnées au bilan)	
<b>Valeurs d'assurance-incendie:</b>		
- Immeubles	9'730'000.-	9'730'000.-
- Mobilier, machines, installations, etc.	27'631'000.-	29'357'000.-
<b>Dettes envers les institutions de prévoyance</b>	Aucune	Aucune
<b>Emprunts obligataires</b>	Néant	Néant
<b>Détail des participations:</b>		
- Funiculaire St-Luc/Chandolin SA	10'400.-	10'400.-
- Remontées mécaniques de Grimentz SA	8'500.-	8'500.-
- Caisse Suisse de voyage Reka	1'000.-	1'000.-
- Banque Raiffeisen de Sierre & Région	200.-	200.-
- Société des Téléphériques Leysin SA	100.-	100.-
<b>Dissolution extraordinaire de réserves latentes</b>	Néant	Néant
<b>Réévaluation</b>	Néant	Néant
<b>Actions propres détenues par la société</b> (diminution due à une vente d'actions)	76	72
<b>Augmentation autorisée du capital</b>	Néant	Néant
<b>Autres indications:</b>		
Nous avons des conventions avec les propriétaires de bien-fonds des alpages de Sorebois et de Singlinaz.		

